



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

Procès-verbal d'une session du conseil de La Municipalité de Saint-Pierre de- l' Île- D'Orléans, séance ordinaire du 3 avril 2017, tenue à l'édifice municipal au 515, route des Prêtres, à Saint- Pierre de- l' Île- d'Orléans, à 20h00, sous la présidence de Monsieur Sylvain Bergeron , maire.

Sont présents:	Claude Rousseau	Conseiller
	Mme Caroline Turgeon	Conseillère
	M. François Pichette	Conseiller
	Mme Nathalie Vézina	Conseillère
	M. Alain Dion	Conseiller
	Mme Huguette Giroux	Conseillère

et tous formant quorum.

Le directeur général/secrétaire- trésorier, M. Gérard Cossette agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h00 par Monsieur le maire Sylvain Bergeron. Il constate la régularité de l'assemblée avec 6 conseillers (ères) présents (es) et souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès- verbal du 6 mars 2017

Suivi du procès-verbal

4. Gestion financière et administrative
 - a) Rapports sommaires prévus au règlement de délégation sur la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil
 - b) Dépôt des états financiers du 31 décembre 2016 vérifier par le comptable externe Mallette
 - c) Offre de services professionnels Lavery de Billy 2017/2018
5. Sécurité civile et incendie
 - a) Demande d'achat d'outils pour le coffre de l'autopompe et de la caserne
 - b) Rapport d'activités SSI 2016
 - c) Achat d'appareils respiratoire

6 Réseau routier

7. Hygiène du milieu

- a) Demande d'honoraires supplémentaires par Tetra Tech pour l'assainissement des eaux usées secteur est
- b) Dépôt du rapport annuel des ouvrages municipaux 2016 sur l'assainissement des eaux usées



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

8. Aménagement, urbanisme et développement
 - a) Adoption du règlement #439-2017 de lotissement #155 sur les voies de circulation
 - b) Avis de motion du règlement #440-2017 modifiant le règlement administratif #153
 - c) Avis de motion du règlement #441-2017 modifiant le règlement de zonage #154 afin de revoir la définition de rue privée
 - d) Demande d'Hydro-Québec à la CPTAQ- pour installation cables souterrains
9. Loisirs et culture
 - a) Certificat de reconnaissances de bénévoles
 - b) Projet du 300^{ième} anniversaire de l'Église
10. Correspondance
 - a) Projet de règlement 2496 V.Q.
 - b) Réunion sur le patrimoine de l'île 26 avril 19h30
11. Rapport verbal du maire sur les activités de la MRC
12. Rapport verbal des comités de travail par les élus
13. Affaires nouvelles
 - a) Demande de la Fondation des Premières Seigneuries
 - b) Demande de Télévision d'ici
 - c) Tempête du 15 mars

Période de questions du public

14. Levée de l'assemblée

2005-2017

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE.

3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2006-2017

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017
Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017. **ADOPTÉE.**

Suivi du procès-verbal

4. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2007-2017

a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil au 31 mars 2017

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver les dépenses du conseil, le dépôt des dépenses incompressibles et par délégation comprises entre le 1^{er} et le 31 mars 2017 totalisant 148 617.36\$. **ADOPTÉE**



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

a) Dépôt des états financiers du 31 décembre 2016 préparer par le vérificateur externe

Le conseil prend acte du dépôt des états financiers de l'année 2016 nous présentant un surplus de 96 299\$ provenant de revenus divers.

c) Offre de services professionnels de Lavery de Billy 2017

2008-2017 Sur proposition de la conseillère Mme Huguette Giroux et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir l'offre de services professionnels de Lavery de Billy au montant de 800\$ en droit municipal pour le volet A.

ADOPTÉE.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

a) Demande d'achat d'outils pour le coffre de l'autopompe et de la caserne

2009-2017 Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à chat des outils pour le coffre de l'autopompe et de la caserne au montant de 1760.85\$ et de conserver un inventaire des outils.

ADOPTÉE.

a) Rapport d'activités SSI 2016

2010-2017 Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner et de déposer le rapport d'activité du SSI 2016.

ADOPTÉE.

c) Achat d'appareils respiratoire

2011-2017 Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de deux Apria M7XT-2216 PSI et 4 cylindre au montant de 12980 plus taxes applicables. La dépense sera prise dans les immobilisations.

ADOPTÉE.

6. RÉSEAU ROUTIER

7. HYGIÈNE DU MILIEU

a) Demande d'honoraires supplémentaires par Tetra tech pour l'assainissement des eaux usées secteur -est.

Reporté.

b) Dépôt du rapport annuel des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées 2016

Le directeur général dépose le rapport annuel 2016, lequel a été transmis au Ministère de l'environnement.



N° de résolution
ou annotation

2012-2017

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

a) Adoption du règlement #439-2017 de lotissement #155 sur les voies de circulation

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement #439-2017 de lotissement #155 sur les voies de circulation.

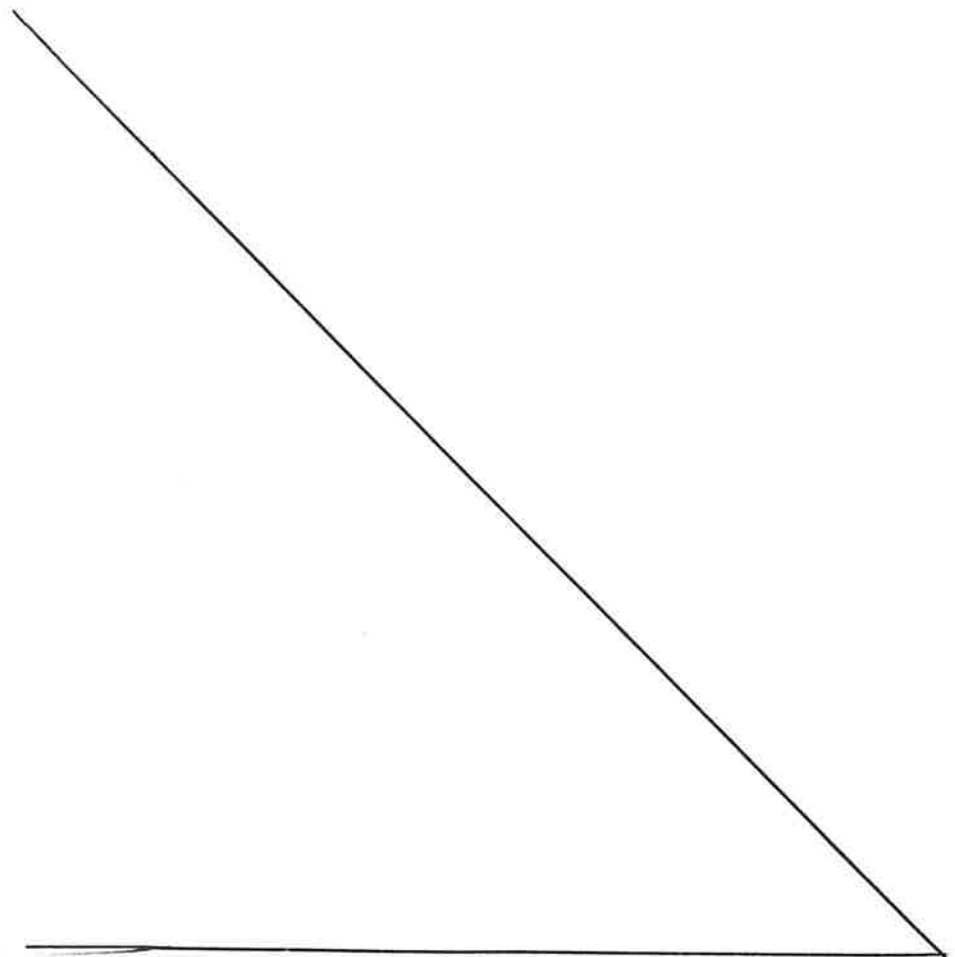
ADOPTÉE.

b) Avis de motion du règlement #440-2017 modifiant le règlement administratif #153

Le conseiller Alain Dion donne avis de motion qu'il présentera à une séance ultérieure un projet de règlement #440-2017 modifiant le règlement administratif #153

c) Avis de motion du règlement #441-2017 modifiant le règlement administratif #154

Le conseiller Claude Rousseau donne avis de motion qu'il présentera à une séance ultérieure un projet de règlement modifiant le règlement de zonage #154 afin de revoir la définition de rue privée.





N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

d) Demande d'Hydro-Québec à la CPTAQ- pour installation de câbles souterrains

**DEMANDE D'AUTORISATION À LA COMMISSION DE PROTECTION
DU TERRITOIRE AGRICOLE POUR DES FINS AUTRES QUE
L'AGRICULTURE
INSTALLATION DE DEUX NOUVEAUX CIRCUITS (CÂBLES À 25 KV) - ALIMENTATION DE
L'ÎLE-D'ORLÉANS**

ATTENDU que le Conseil a pris connaissance de la demande à être présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec par Hydro-Québec en vertu de l'articles 58 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* pour obtenir de cette Commission, l'autorisation d'utiliser à une fin autre que l'agriculture afin de permettre l'utilisation d'une superficie permanente de 809 m² et d'une superficie temporaire de 36 300 m² dans la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans pour la réalisation du projet d'installation de deux nouveaux circuits (câbles à 25 kV) afin d'alimenter l'Île-d'Orléans;

ATTENDU les critères de l'article 62 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, à savoir :

CRITERES	IMPACT
<i>Le potentiel agricole du lot visé</i>	L'impact de la ligne sur l'agriculture est jugé d'importance mineure compte tenu de l'application de l'application de l'entente Hydro-Québec – UPA ainsi que des mesures d'atténuation courantes appliquées par Hydro-Québec. Mesures d'atténuation courantes : voir sections 15, 18 et 21 reproduites en pièce jointe de la présente annexe.
<i>Le potentiel agricole des lots avoisinants</i>	<i>La construction de la ligne ne devrait pas avoir d'impact sur le potentiel agricole des lots avoisinants.</i>
<i>Les possibilités d'utilisation du ou des sols à des fins d'agriculture</i>	<i>La ligne n'empêche pas l'utilisation des sols à des fins agricoles à l'exception de l'emplacement des couverts des puits d'accès.</i>
<i>Les conséquences d'une autorisation sur les activités agricoles et sur leur développement ainsi que sur les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants</i>	<i>Aucune conséquence.</i>
<i>Les contraintes résultant de l'application des lois et règlements en matière d'environnement pour les établissements de production animale</i>	<i>Aucune conséquence.</i>
<i>La disponibilité d'autres emplacements de nature à éliminer ou réduire les contraintes sur l'agriculture</i>	Aucun autre emplacement disponible sur le territoire de la municipalité hors du territoire agricole. Emplacement des nouveaux câbles positionné à proximité des câbles existants afin de notamment permettre l'utilisation du réseau de distribution déjà en place du côté de l'Île d'Orléans.



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS**

N° de résolution
ou annotation

	<i>Utilisation des lots situés en territoire agricole protégé optimisée en collaboration avec le milieu d'accueil et le propriétaire.</i> <i>Le tracé limite au maximum les impacts sur le milieu agricole.</i>
<i>L'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricoles</i>	<i>Non applicable</i>
<i>L'effet sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol dans la municipalité et dans la région</i>	<i>Aucun impact</i>
<i>La constitution de propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture</i>	<i>Non applicable</i>
<i>L'effet sur le développement économique de la région</i>	<i>Positif</i>
<i>Les conditions socio-économiques nécessaires à la viabilité d'une collectivité lorsque la faible densité d'occupation du territoire la justifie</i>	<i>Non applicable</i>

ATTENDU que la demande rencontre les critères de l'article 62 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;

ATTENDU qu'aucun autre emplacement de nature à éliminer ou réduire les contraintes sur l'agriculture n'est disponible et qu'il n'y a par conséquent pas d'espace approprié disponible ailleurs sur le territoire de la municipalité et hors de la zone agricole qui pourrait satisfaire la demande;

ATTENDU que l'article 58 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* prévoit qu'une personne qui désire poser un acte pour lequel une autorisation ou un permis est requis à l'égard d'un lot situé dans une zone agricole doit en faire la demande à la municipalité locale sur le territoire de laquelle est situé le lot ;

Il est proposé par Caroline Turgeon, appuyé par Alain Dion et résolu à l'unanimité :

2013-2017

De recommander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'accepter cette demande d'autorisation pour l'utilisation des superficies visées par la demande à des fins autres que l'agriculture dans la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.

ADOPTÉE.

9. LOISIRS ET CULTURE

2014-2017

a) Certificat de reconnaissances des bénévoles

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre des fleurs aux personnes bénévoles tel que souligné par l'ABIO pour Mesdames Denise Gariépy 30 ans, Carole Maranda 20 ans et Madame Marcelle Raymond 10 ans. Mme Nathalie Vézina va s'en occuper.

ADOPTÉE.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

b) Projet du 300 ième anniversaire de la Vieille Église

2015-2017

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de participer au comité organisateur pour souligner l'évènement. Mesdames Caroline Turgeon, Huguette Giroux et Monsieur François Pichette participeront à l'organisation de la fête.

ADOPTÉE.

10. Lecture de la correspondance

Le maire fait la lecture de la correspondance.

a) Règlement de la Ville de Québec 249 V.Q.

b) Réunion sur le Patrimoine de l'Île 26 avril 19h30

2016-2017

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de s'abonner à l'association.

ADOPTÉE.

11. Rapport du maire

a) Sur les activités mensuelles de la MRC.

Point d'information sur les décisions et orientations de la MRC.

12. Rapport verbal des comités de travail des élus

Les conseillers présentent un compte rendu de leurs activités, des diverses rencontres avec les citoyens et recommandations pour la municipalité.

13. Affaires nouvelles

a) Demande de la Fondation des Premières Seigneuries

2017-2017

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de réserver un montant de 300\$ pour la participation aux activités de la Fondation.

ADOPTÉE.

b) Demande de la Télévision d'ici

2018-2017

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de réserver 4 billets pour assister aux activités du 20 avril. (Caroline Turgeon, Sylvain Bergeron, Alain Dion et François Pichette)

ADOPTÉE.

c) Tempête du 15 mars

2019-2017

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de féliciter les personnes suivantes pour leur contribution lors de la tempête du 15 mars. Mme Marie-Claude Pouliot, M. Louis Pichette et Yannick Tailleur. Faire paraître dans le prochain clin d'œil.

ADOPTÉE.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution
ou annotation

2020-2017

PERIODE DE QUESTION

14 LEVÉE DE LA SÉANCE


L'ordre du jour étant épuisé ;
En conséquence :

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par
la conseillère Mme Huguette Giroux , il est résolu à l'unanimité des conseillers
présents de levée la séance à 21h.

ADOPTÉE.

Je, Sylvain Bergeron, ai approuvé toutes et chacune des résolutions
contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas aviser le directeur
général/secrétaire-trésorier de mon refus de les approuver conformément à
l'article 53 L.C.V.


M. Sylvain Bergeron, maire


M. Gérard Cossette
Directeur général/secrétaire- trésorier